Zeitschrift: Générations

Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif

Band: - (2016)

Heft: 77

Rubrik: Chronique : le danger des promesses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



A cœur ouvert par Rosette Poletti

Le danger des promesses

espérance de vie s'allonge, pour le meilleur comme pour le pire. Le meilleur? Des années gagnées sur la mort pour des loisirs ou la famille. Le pire? L'usure qui, dès 75 ans, se fera sentir pour la majorité, puis l'heure du «grand rendez-vous» qui surviendra dans les 15 à 20 ans qui suivent.

Oui, la vieillesse fait peur. Alors, nombreux sont les parents âgés qui demandent à leurs enfants ou à leur conjoint: «Tu ne me mettras pas dans un EMS, n'estce pas? Tu me le promets!» Ou encore, «Promets-moi que tu ne te remarieras pas, je ne peux pas imaginer une autre femme que moi vivant ici!» Alors, comme l'émotion est grande, on promet, «Bien sûr, maman, tu n'iras pas dans un EMS, on s'arrangera pour que tu puisses rester chez toi!» ou «Je te prendrai chez moi», ou encore «Ne t'en fais pas, jamais je ne me remarierai!» On se sent soulagé d'avoir promis, et l'être aimé, heureux de nous avoir entendu.

Le temps passe, l'état du parent se dégrade et il n'y a plus d'alternative: il faut placer la personne dans un EMS. Le temps passe et des mois ou des années après la mort du conjoint, la solitude devient lourde. Voilà qu'il y a une possibilité de continuer sa vie avec une compagne ou un compagnon. «On avait pourtant promis!»

Alors, la culpabilité surgit, elle est tenace, elle se transforme en culpabilisation. On s'en veut, on se prive de la sérénité qui pourrait naître de la conviction qu'on a fait tout ce qu'on pouvait faire. Heureusement, petit à petit, avec l'aide des proches ou des professionnels, on arrive à lâcher prise. On prend conscience de sa «non-toute-puissance» et on accepte ce qui est.

Si cela ne vous est pas encore arrivé, préparez-vous à ne rien promettre! A la requête du «Promets-moi de ne jamais me mettre dans EMS» ou du «Promets-moi de ne jamais te remarier», il vaudra mieux répondre: «Je t'aime tellement que je trouverai la meilleure solution quoi qu'il arrive!» Savoir s'abstenir de promettre: il est important de comprendre quels sont les souhaits de nos proches et, en même temps d'être parfois conscient de l'impossibilité de les réaliser.

Étude nationale sur l'audition

Votre avis est important!

Notre objectif et notre raison d'être: lutter de toutes les manières possibles contre la perte auditive et la perte de compréhension. C'est pourquoi Amplifon mène actuellement une étude nationale sur l'audition et appelle toute la Suisse à y participer. Effectuez un test auditif gratuit et testez les tout derniers modèles sans engagement et sans frais. Le compte rendu de votre expérience nous permettra d'améliorer nos prestations de manière ciblée. Ainsi, en plus de vous, toute la Suisse bénéficiera de cette étude. Pour vous remercier, nous vous offrirons CHF 50.-* en espèces.

Inscrivez-vous dès maintenant – en vous rendant dans l'un de nos quelque 80 centres spécialisés Amplifon près de chez vous, en consultant notre site Internet www.etude-audition-nationale.ch ou en composant le numéro gratuit © 0800 800 881.

Partenaires d'étude









amplifor